Grade licence - Diplôme d'études en architecture

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade licence. Grade licence - Diplôme d'études en architecture. 2016, École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand. hceres-02036172

HAL Id: hceres-02036172

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036172

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation
Formation conduisant à un diplôme conférant le grade de licence

Diplôme d'études en architecture

- Ecole nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,[1]

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Evaluation réalisée en 2016

Présentation de l'établissement

L'Ecole nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Clermont-Ferrand est membre du réseau national des 20 écoles nationales supérieures d'architecture françaises. Elle est habilitée à délivrer le Diplôme d'études en architecture (DEEA) conférant le grade de licence, le Diplôme d'Etat d'architecte (DEA) conférant le grade de master et l'Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP).

L'ENSA de Clermont-Ferrand vient récemment d'emménager dans de nouveaux locaux, dans un ancien sanatorium reconverti situé en périphérie de la ville. Elle fait maintenant partie d'une région élargie (Auvergne-Rhône-Alpes) qui comporte trois autres ENSA (Lyon, Saint-Etienne et Grenoble). Elle participe aux Grands ateliers de l'Isle d'Abeau dont elle est un des membres fondateurs et a deux partenaires principaux : Polytech de Clermont-Ferrand dans le cadre de la double formation architecte/ingénieur et l'Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand) avec qui elle propose, en association avec le département de géographie, un double cursus permettant l'obtention d'un master professionnel *Stratégies d'aménagement des villes petites et moyennes et de leurs territoires* (*STRATAM*) simultanément avec le DEA. Elle participe au projet ERPS (Espace rural et projet spatial). Elle entretient des partenariats avec les collectivités territoriales et avec le Festival d'Aurillac pour un enseignement optionnel « Instant city ».

L'établissement accueille chaque année environ 600 étudiants dont 10 % d'étudiants étrangers. Les enseignements sont dispensés dans le cadre d'un 1er cycle généraliste et d'un 2ème cycle où l'étudiant s'oriente dans un des trois domaines d'études proposés : ETEH (Ecoconception des territoires et espaces habités), METAPHAUR (Mémoire des techniques de l'architecture du patrimoine habité urbain et rural) et EVAN (Entre ville architecture et nature).

L'ENSA de Clermont-Ferrand est à la fois fortement inscrite dans son territoire autour des questions sur le patrimoine, les lieux de culture et l'aménagement des villes et à la fois ouverte à toutes les pratiques architecturales et urbaines à l'échelle d'un monde en mutation. Au-delà de la formation initiale, elle développe une plateforme de recherche commune à l'ensemble des domaines d'études.

Présentation du diplôme

La formation au DEEA, diplôme obtenu à l'issue du 1er cycle des études d'architecture pour lequel est conféré le grade de licence, est organisée sur six semestres valant 180 crédits ETCS (european credit transfer system). Elle comporte 4 200 heures de travail dont 2 183 heures encadrées par les enseignants, selon le schéma fixé par les textes réglementaires portant sur les études en architecture. Elle recrute au niveau baccalauréat des étudiants, majoritairement issus de la section scientifique, qui viennent principalement de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'obtention du DEEA permet la poursuite d'études en 2ème cycle validé par le DEA. Le titulaire du DEEA peut également intégrer le secteur public, au sein d'un service territorial de l'architecture et du patrimoine (STAP) ou travailler au sein des services techniques territoriaux dans les domaines de la gestion technique, de l'ingénierie et des bâtiments ou encore de l'infrastructure et des réseaux.

Synthèse de l'évaluation

- Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

L'école dégage huit objectifs de formation autour de l'axe fondamental de l'enseignement du projet. Les objectifs globaux recouvrent les connaissances et aptitudes attendues pour l'acquisition d'une culture architecturale de niveau initial, tout en insistant sur une culture de l'information comportant un regard critique et sur l'intégration d'un questionnement lié à l'environnement et au développement durable.

La formation est structurée en trois années de deux semestres chacune. Chaque semestre est composé de quatre unités d'enseignement (UE) : une UE consacrée à un studio d'architecture et trois UE consacrées aux autres disciplines

(sciences sociales, arts plastiques, construction, informatique, etc.) Chacun des six semestres (S1 à S6) est thématisé. On relève l'intérêt de l'accent mis au 6ème semestre sur le thème : « Habiter les territoires ruraux de faible densité »

L'UE « Références critiques » rassemble les enseignements d'histoire, de sociologie et de philosophie. Au sein de cette UE, l'enseignement de l'histoire de l'architecture semble un peu « noyé ». De fait, la matière « Histoire de l'architecture » est intégrée dans les matières « Langage de l'architecture classique » (S1) et « Architectes et maisons modernes » (S2), elle est absente en S3 et S4, elle est traitée en S5 (« Histoire du logement en Europe à partir du XIXème ») et en S6 (« Histoire des doctrines urbaines et architecturales ») mais seulement à partir des années 1945 et pour un volume horaire de 20 heures. Par ailleurs, l'enseignement de la construction présente le risque de s'effectuer de manière isolée par rapport aux autres disciplines (il ne laisse pas beaucoup de place aux outils numériques de calcul et de conception).

L'UE « Outils de la représentation » rassemble les arts plastiques, l'infographie et les maquettes. Elle est présente du S1 au S4 puis est remplacée par l'UE « Rapport d'étude » en S5 et S6. On s'interroge sur ce choix qui ne permet pas de continuer à développer une pratique artistique jusqu'à la fin du cycle.

L'encadrement du rapport d'étude, qui constitue une 1ère initiation à la recherche, se déploie sur deux semestres (S5 et S6) avec d'une part des apports méthodologiques et d'autre part un encadrement par un binôme bi-disciplinaire d'enseignants. L'initiation à la recherche par la production de textes théoriques pourrait commencer plus tôt dans la formation. Par ailleurs, l'école ne dispose peut être pas de toutes les compétences pour offrir une formation diversifiée pour préparer des étudiants à la recherche. L'absence d'enseignants HDR (habilités à diriger des recherches) et la présence d'un seul professeur dans l'équipe pédagogique ne favorisent pas la poursuite ultérieure en doctorat.

L'UE « Savoirs techniques » rassemble la construction et les ambiances (jusqu'au S5) pour être remplacée en S6 par l'UE « Approfondissement au choix » qui propose un ensemble de formations un peu hétéroclite. On observe une relative faiblesse en nombre d'heures de l'enseignement de certaines matières relatives à la construction, par exemple l'enseignement de la géométrie durant un seul semestre (S1) semble court.

Enfin, l'enseignement des langues ne commence qu'au S3 et se poursuit jusqu'en S6, pour un volume horaire total de 60 heures, ce qui parait bien peu pour maîtriser une langue étrangère à un niveau suffisant. Le nombre de langues proposés (trois) est remarquable, mais cet enseignement, assuré par un prestataire extérieur, gagnerait à être renforcé, peut être au prix d'un nombre de langues moins important pour assurer au moins une bonne maîtrise de l'anglais pour tous.

Les orientations pédagogiques organisent l'homogénéité des acquis fondamentaux. Elles intègrent un questionnement critique, « une culture de l'information avec esprit critique, ouverture, curiosité, et discernement. ». L'organisation générale de la formation veille à la continuité pédagogique sur la base d'un tronc commun unique et spécifique avec au centre l'axe majeur de l'enseignement du projet. Au fil du cycle, l'encadrement du projet se veut plus resserré et le nombre de groupes de projet passe de six à trois avec une augmentation du nombre d'enseignants qui les suivent. Ce choix peut être contre-productif dans la mesure où les étudiants ont moins de possibilités pour définir un parcours personnel alors même qu'ils progressent dans l'acquisition des connaissances.

Les disciplines associées au projet sont regroupées de manière récurrente en trois UE, ce qui assure à ce dispositif une grande clarté et l'autonomie des disciplines. L'enseignement du projet a vu converger en 3ème année les deux enseignements jusque-là parallèles et indépendants « Projet de conception architecturale et urbaine » et « Projet urbain », ce qui va dans le sens d'une meilleure compréhension de l'imbrication des échelles mais qui comporte toutefois le risque de réduire les questions de l'aménagement urbain ou rural à celles du projet d'architecture.

Les modalités d'enseignement sont diversifiées. Ce sont l'expérimentation en atelier, les cours magistraux et travaux dirigés, les voyages d'étude, les semaines intensives, l'ouverture à l'international via la proposition d'échanges Erasmus ou assimilés (avec cependant très peu de mobilité en 1er cycle, en moyenne moins de 1 % des effectifs en 3ème année de licence). Un nombre correct de conventions avec des établissements européens et extra-européens (19 toutes destinations confondues) témoigne de la volonté d'un dynamisme de l'école au plan international. Le dossier transmis par l'établissement aurait pu expliquer les choix de conventions, non seulement du point de vue de l'ouverture à la diversité mais aussi s'agissant des liens pédagogiques.

Une option « Parcours personnel » accueille le double diplôme architecte/ingénieur. Cette option, qui ajoute 200 heures d'enseignements encadrées à la maquette pédagogique du DEEA, est peu articulée avec le reste de la formation et parait difficile à suivre par les étudiants concernés. On constate un taux important d'abandons en cours de cursus : sur la période 2011-2015, il est d'environ 80 %. On s'interroge sur l'intérêt de cette formation qui demande beaucoup d'énergie et qui ne semble pas profiter à l'ensemble du cursus d'études, les étudiants se croisent mais les formations semblent étanches entre elles et au reste de l'école. Comme le souligne le dossier, il paraît plus intéressant de mieux articuler les cours de construction de l'ENSA avec ceux de l'école d'ingénieur Polytech afin d'élaborer une culture de projet commune. Les logiques d'une école d'ingénieur sont différentes de celles d'une école d'architecture et il y a lieu à clarifier les liens existants entre les deux établissements sans subordonner l'enseignement de l'architecture à l'acquisition d'une maîtrise des techniques de l'ingénieur.

L'effectif en 1ère année oscille entre 105 et 115 étudiants. Ils proviennent en grande majorité de l'enseignement général secondaire et des filières de série scientifiques bien que l'école soit ouverte aux autres filières. Une forte majorité provient de la région Rhône-Alpes Auvergne et est issue des classes intermédiaires ou supérieures (60 %). Cependant le taux de boursiers est de 35 %.

- Dispositifs d'aide à la réussite

Bien qu'il n'y ait pas de cellule attitrée, l'école a mis en place des mesures d'accompagnement sous forme de monitorat assuré par les étudiants de 2ème cycle et a mis en œuvre des mesures spécifiques pour les étudiants en situation de handicap ainsi que des aides financières pour les situations précaires.

L'école dispose ainsi d'un fonds national d'aide d'urgence pour traiter des dossiers qui demande une gestion particulière, et du fonds d'aide Madeleine Simonet qui peut répondre à des demandes d'aides financières de la part des étudiants.

La commission d'orientation est bien impliquée dans le suivi des étudiants et l'école tire profit de sa petite échelle pour être proche des étudiants. L'objectif de détecter le plus tôt possible les erreurs d'orientation doit cependant être impérativement privilégié dès le 1er semestre (S1).

L'école dispose d'un livret de l'étudiant qui comporte toutes les informations concernant l'organisation des formations et les fiches des cours. Cependant son format est peu maniable (229 pages en format A4) On note que les fiches d'enseignements sont parfois assez sommaires et ne donnent pas toujours les modalités de validation des études. Les éléments de bibliographie ne sont pas toujours fournis, ce qui ne facilite pas l'appréhension des enseignements, notamment en sciences humaines et sociales et en histoire.

L'école a mis en œuvre des dispositifs pour les étudiants salariés, cependant seulement un ou deux étudiants par cycle ont demandé à suivre leurs études dans le cadre de ce dispositif. Au vu des difficultés rencontrées par certains étudiants, on peut se demander si ce dispositif est aisé à mobiliser. Par ailleurs, il n'est pas fait mention de la formation permanente.

L'ENSA a également mis en place des dispositifs pour aider les étudiants en difficultés pour valider leurs enseignements mais ces dispositifs ne sont pas adaptés aux enseignements dispensés en cours magistraux. A la suite d'une enquête auprès des étudiants, elle envisage de renforcer les dispositifs de soutien par l'amélioration de la coordination, l'énoncé des modalités d'évaluation, des adaptations pédagogiques, l'institution d'enseignants référents, etc. On ne peut qu'encourager cette initiative.

- Insertion professionnelle et poursuite d'études.

L'attractivité de l'école est réelle. En 2015, 900 candidats se sont présentés et 400 ont été admis à passer une épreuve sur table et un entretien pour retenir au final 110 entrants. Le taux de réussite au diplôme est satisfaisant (environ 75 %).

L'insertion professionnelle est quasiment inexistante. La quasi-totalité des diplômés poursuivent des études en 2ème cycle. Sur la période 2010-2015, un faible nombre d'étudiants (une dizaine) se sont réorientés vers d'autres formations (sciences sociales, sciences techniques ou pour l'ingénieur, préparation au professorat, formations professionnalisantes de régisseur de maçon) et cinq diplômés ont intégré la vie active mais pas dans des agences d'architecture. On ne sait pas si l'obtention du DEEA a facilité ces réorientations de parcours.

- Pilotage de la formation

74 enseignants interviennent dans le cycle DEEA dont un seul professeur et six enseignants titulaires d'un doctorat. La composition de l'équipe pédagogique, qui repose sur une diversité du corps enseignant avec une forte présence d'architectes, affirme le caractère fondateur et préparatoire du 1er cycle. Une forte majorité des enseignants sont présents dans les deux cycles d'études. Le fonctionnement de cette équipe est satisfaisant, avec des enseignants désignés coordonnateurs d'UE et de semestre. Le dossier ne fournit pas d'éléments pour rendre compte de l'organisation entre enseignants dans les UE ou de manière transversale. Le soutien administratif est adapté à la taille de l'établissement.

L'école dispose de nombreuses instances pour le pilotage de la formation : commission de la pédagogie et de la recherche (CPR), commission vie universitaire et mobilité (CVUM), service administratif de la direction des études et de la recherche (DER), commission d'orientation et de validation des parcours (COVP). Le rôle de chaque instance est précisé. La CPR dispose d'un règlement intérieur (non fourni dans le dossier). Elle est présidée par un enseignant élu issu exclusivement du champ TPCAU (Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine). On s'interroge sur ce choix qui est fermé. Elle comporte 16 membres, ce qui représente un nombre important (peut-être trop ?), le rythme de réunion hebdomadaire est intense. La CVUM comprend six sous-commissions. On constate l'existence d'une sous-commission relations internationales,

indépendante de la sous-commission voyages pédagogiques, également une sous-commission recrutement des étudiants étrangers, indépendante de la sous-commission recrutement par équivalence. Cette multiplicité d'instances pourrait être plus resserrée pour davantage de lisibilité.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est en place ainsi qu'un dispositif de traitement des résultats de ces évaluations. L'ENSA a su apporter des réponses adaptées en améliorant, supprimant ou repositionnant certains enseignements. Le dossier mentionne des exemples de retombées réelles.

Les recommandations formulées par le HCERES lors de la précédente campagne d'évaluation ont été prises en compte en ce qui concerne l'évaluation des enseignements par les étudiants et le suivi du devenir des diplômés. Le fonctionnement de la bibliothèque sera amélioré dans le cadre de l'installation récente de l'école dans ses nouveaux locaux.

Conclusion

Points forts :

- Lisibilité de la structuration de la formation et clarté de l'organisation pédagogique.
- Taux élevé de réussite au diplôme.
- Existence d'un processus formalisé d'évaluation des enseignements par les étudiants et d'un dispositif de suivi des diplômés.
- Intérêt des nombreux dispositifs d'aide aux étudiants en difficultés financières et pédagogiques.
- Bonne implication de la CPR dans l'organisation et la pédagogie du cursus d'études.
- Intérêt des échanges internationaux en DEEA (même s'ils sont peu nombreux).

Points faibles :

- Prépondérance donnée aux enseignants en TPCAU au sein de la CPR.
- Caractère peu maniable du livret de l'étudiant.
- Faiblesse du nombre d'heures consacrées à l'enseignement des langues.
- Faiblesse apparente de l'enseignement de l'histoire de l'architecture et disparition des enseignements en arts plastiques en 3ème année.
- Nombre important de commissions et de groupes de travail et risque de dilution des décisions qui peuvent en découler.

Recommandations pour l'établissement :

L'offre de formation est clairement organisée. Cependant les contenus de certaines UE demeurent un peu confus, en particulier l'UE « Approfondissement au choix », les fiches d'enseignements sont parfois sommaires. Le livret de l'étudiant devrait être allégé et rendu plus pratique à consulter, peut-être en séparant la description de l'organisation de l'école de la fourniture des fiches de cours et en élaborant un livret pour chaque cycle d'études.

L'enseignement en arts plastiques pourrait être renforcé (dispensé sur les six semestres) et celui de l'histoire de l'architecture pourrait être approfondi en particulier, mais pas exclusivement, sur des sujets non européens (par exemple l'étude du Moyen Age). Des exercices d'écriture à partir du projet pourraient être amorcés dès le S1, le temps consacré au rapport d'étude pourrait alors être diminué. Enfin l'enseignement des langues devrait être repensé.

A partir du bilan d'autoévaluation mené sincèrement par l'ENSA, il conviendrait de définir un plan d'action pluriannuel doté d'échéances et d'un dispositif de suivi sur des sujets comme les partenariats avec Polytech et l'Université Blaise Pascal, l'enseignement des langues, l'initiation à la recherche, les horaires d'ouverture de la bibliothèque, la place du numérique.

Observations de l’établissement

école nationale supérieure d'architecture
ensa
CLERMONT-FERRAND

La directrice
à
Monsieur le directeur
HCERES
Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

Clermont-Ferrand, le 4 juillet 2016

Objet :
Evaluation 2015-2016
vague B
N/Réf.
AB/2016- 111

Monsieur le directeur,

Vous nous avez transmis le rapport d'évaluation concernant la formation conduisant à un diplôme conférant le grade de licence dispensé par notre école et je vous en remercie.

Ce rapport nous éclaire beaucoup, il complète utilement l'exercice d'auto-évaluation qui a précédé. Il nous confirme les points forts de notre école, ce qui nous a rassurés sur notre action et notre positionnement. Nous avions déjà pressenti quelques pistes d'amélioration.
En revanche, il est signalé quelques points faibles qui nous semblent déjà résolus. Ces améliorations ont pu échapper aux rapporteurs. Nous souhaiterions apporter quelques précisions en réponse à ces points négatifs.

Les outils de la représentation sont peu présents en L3. L'école a relevé cette difficulté. C'est pourquoi cette discipline sera représentée sur la totalité du cycle dans le cadre du prochain programme.

L'absence d'enseignants HDR dans l'équipe pédagogique est une réalité à laquelle l'école tente de remédier. Un deuxième professeur qui finalise son HDR a été recruté cette année. La stratégie est bien de compléter le nombre de professeur HDR et que chaque domaine d'études en soit doté.

Les enseignements optionnels semblent un peu hétéroclites. Ceci correspond à une volonté de l'école de laisser un espace de liberté aux étudiants, et justifie cette diversité. Néanmoins, les enseignements optionnels feront l'objet d'un réaménagement dans le prochain programme.

Pour l'enseignement des langues qui commence au S1, il convient de rappeler qu'il s'agit d'une remise à niveau pour obtenir le niveau B1 requis, ce nombre d'heures nous parait suffisant. D'autant que s'il était augmenté, les étudiants ne trouveraient pas nécessairement le temps pour y assister.

85 rue du Docteur Bousquet | 63100 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 34 71 50 | Fax 04 73 34 71 69
www.clermont-fd.archi.fr

école nationale supérieure d'architecture
ensa
CLERMONT-FERRAND

Sur la question de la mobilité, il nous semble important de privilégier la qualité des destinations plutôt que la quantité. C'est pourquoi nous avons mis en place des enseignants référents pour chaque destination partenaire.

Nous avons conscience de la nécessaire réorganisation du champ STA. Une réflexion est déjà en cours sur ce sujet. Des changements devraient s'effectuer dès la rentrée prochaine.

Sur les nombreuses commissions qui composent la gouvernance de l'école, une réflexion est en cours pour améliorer leur lisibilité et l'articulation entre elles. Une proposition sera faite en ce sens au conseil d'administration.

Assurée que l'évaluation de l'HCERES contribuera pleinement au développement de l'ENSA de Clermont-Ferrand, je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Agnès BARBIER

Ministère de la Culture et de la Communication
ENS
d'Architecture
Clermont-Fd